L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISS,
No 83, RUE DE CONDE.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 17 NOVEMBRE.

LE PRESIDENT ELU.

La presse démocratique, après avoir vaillamment combattu en faveur de M. Pierce, se préoccupe maintenant de l'avenir. Quelle ligne de conduite suivra le nouveau président ? Dans quelles mesures choisira-t-il les membres de son cabinet ? Quelle attitude prendra-t-il dans les questions internationales ? Vers quelle fraction de son parti penchera-t-il de préférence ?

Voilà des questions qu'il est plus facile de poser que de résoudre. M. Pierce a, nous le croyons, une vertu, la circonspection : il parle peu, et il garde même vis-à-vis de ses meilleurs amis une réserve que ceux-ci taxent peut-être de froideur, mais que nous trouvons pour notre part sage et prudente. Qu'il suit assez certain la tombe jusqu'au jour où il prendra en main les rênes de pouvoir ; c'est ce qu'il a de mieux à faire, et c'est très probablement la résolution qu'il a prise.

On le pressait d'ailleurs à voir les suppositions de toutes sortes auxquelles se livrent la plupart des journaux londriens et la conviction où ils semblent être que le nouveau président favorisera leurs différens programmes. Les free traders battent des mains dans l'espoir que M. Pierce fera triompher leurs doctrines, tandis que les orateurs du Sud s'épouvantent d'un choix qui, disent-ils, fera cesser les inquiétudes des Etats à esclaves. Les libres échangistes et les partisans d'un tarif se félicitent réciproquement de leur idée. Si nous osions exprimer notre pensée, au milieu de ce conflit d'opinions, nous dirions, relativement aux affaires du Sud, que M. Pierce, quelles que puissent être ses secrètes sympathies, acceptera la situation qu'a faite au pays le compromis et ne permettra pas, grâce au vote dont dispose le pouvoir exécutif, un changement qui pourrait causer la ruine de l'Union. M. Pierce a obtenu, nous le croyons, nous sachons, la loi sur les esclaves fugitifs, sans laquelle les institutions du Sud ne lui inspirent qu'un médiocre intérêt, il est prudent et place les bienfaits de l'Union au-dessus du périlleux triomphe de principes purement théoriques.

Il pourra-t-il, si nous ne nous trompons, une autre qualité, la fermeté : c'est la un don précieux et indispensable à l'homme placé à la tête d'un gouvernement. Si M. Pierce a, comme on l'assure, cette énergie morale qui fait la véritable supériorité de l'homme d'Etat, il aura l'affranchir du despotisme des factions et administrer largement les affaires du pays. Il faut qu'il soit le président du peuple américain et non des démocrates. Que ceux-ci remplissent la plupart des charges publiques, rien de plus légitime : il est même juste que le triomphateur donne aux siens les dépouilles, et il serait souverainement absurde aux whigs de se plaindre d'un régime qu'ils auraient su mettre en pratique aussi bien que leurs adversaires. L'essentiel est que toutes les branches du service public soient bien desservies, et tel fonctionnaire est démocrate ou whig qu'il importe peu. Ce principe a toujours été suivi dans le Nord, il a toujours prévalu dans le Sud ; la question de personne doit toujours être subordonnée à celle du talent, de l'aptitude et de la moralité. La masse qui reste étrangère à la distribution des places, ne se préoccupe que d'une chose, la gestion honnête et éclairée des intérêts confiés aux officiers fédéraux. Nous espérons que M. Pierce ne fera pas un autre choix tout le discernement désirable et qu'il consultera nous les prétendus états de service qui lui seront présentés par une foule de démagogues que le talent et les lumières.

Un journal naaire, le *Boston Transcript*, dont l'éditeur est lui-même un ami de M. Pierce, trace de celui-ci un portrait flatteur et qui nous dispensera de nous prononcer que nous voudrions voir se réaliser. Nous avons combattu la candidature de M. Pierce, mais nous désirons sincèrement qu'il se montre à la hauteur de la mission que le peuple lui a confiée. Ses actes trouveront toujours en nous un juge impartial l'opposition systématique est aussi pénible que la constante approbation.

Voici comment s'exprime le *Boston Transcript* au sujet de M. Pierce :

« Jamais président n'a été élu sous de plus favorables auspices ou par un vote plus considérable. Il arrivera sa pouvoir avec des gages nombreux de la confiance et de l'estime que ses prédécesseurs, si nous en exceptons Washington et Monroe. Il doit comprendre que ce n'est pas aux manœuvres de parti ou aux efforts des politiques et des journaux démocrates qu'il est redevable de l'appui sans pareil qu'il a reçu. C'est le peuple même, indistinct et libre de partis, qui a cet brave dans sa force pour le placer où pouvoir comme le représentant le plus sûr de ces principes de dévouement à l'Union qu'il considère comme supérieurs à toutes les questions ephémères du jour.

Nous croyons que le général Pierce est profondément pénétré de ces vérités : nous pensons que, fidèle à sa foi politique passée, il ne l'interprétera pas dans un sens étroit, mais que, envisageant l'administration des affaires sous un point de vue large et libéral, il s'appliquera plutôt à être le président d'un peuple que celui d'un parti. Nous ne nous faisons pas illusion au point de supposer qu'il conservera aux plus chers amis du général Scott, mais nous nous attendons de sa part à l'exercice discret et réservé du privilège de nomination ainsi qu'à beaucoup de discernement dans le choix d'hommes probes et capables. Les libraires ne nous paraissent pas leur homme s'ils espèrent trouver un instrument dans le futur président. Rompu aux sympathiques intégrité dans une profession où les tentations de s'en écarter sont si fréquentes,—excellent avocat, et conservateur autant que peut le rendre le respect de droit et de la loi,—nous ne craignons pas qu'il favorise des entreprises illégales contre les pays étrangers ni qu'il encourage par popularité factice, il viole aucun principe légal ou constitutionnel de notre gouvernement.

« Jamais jeune homme n'aura eu une plus belle carrière que celle qui s'ouvre devant Franklin Pierce. Appelé aux affaires par le vote presque unanime de son pays, il commencera son terme présidentiel sans aucune entrave politique, sans que lui ait fait contracter ces actes passés et ces sentimens bien connus. Homme nouveau, il n'est point entouré de *clans* et d'amis personnels prêts à faire valoir leurs services comme des titres aux bonnes grâces du président. Il obtiendra donc le gouvernement tout entier, et l'ensemble de ces offres de service qui lient. D'après ce que nous savons de lui, nous croyons qu'il fera un président honorable, intelligent, patriotique, économe et désintéressé, indépendant, magnanime et libéral, vigilant, scrupuleux et industrieux. »

Le portrait, on le voit, est des plus flatteurs, comme nous le disons plus haut. Nous désirons qu'il soit vrai et que l'Union ait en M. Pierce un président sage, prudent et sûr. Ce doit être le vœu de tous les bons citoyens, whigs ou démocrates.

VOTE DE LA LOUISIANE.

Le tableau suivant des suffrages reçus par Scott et Pierce nous paraît assez exact et il est par probable que les chiffres officiels s'en rapprochent de beaucoup. Il y a probablement ça et là quelques faibles erreurs, mais il est évident que la majorité de Pierce sera d'environ 1,400 voix :

Paroisses.	Scott.	Pierce.	Taylor.	Cass.
Ascension,	298	298	289	298
Assomption,	511	502	497	506
Avoyelles,	776	693	717	699
Caddo,	677	1076	1001	1059
Calcasieu,	151	187	187	187
St Bernard,	19	18	18	18
St Charles,	191	191	191	191
St Jacques,	325	325	325	325
St Jean Baptiste,	288	288	288	288
Terre bonne,	198	198	198	198
Vermillion,	161	161	161	161
Carroll,	219	219	219	219
Catahoula,	336	336	336	336
Claiborne,	387	387	387	387
East Baton Rouge,	464	464	464	464
East Feliciana,	562	562	562	562
Franklin,	1	1	1	1
Iberville,	538	538	538	538
Jefferson,	1	1	1	1
Madison,	171	171	171	171
Point Coupée,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Red River,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Washington,	1	1	1	1
West Baton Rouge,	1	1	1	1
West Feliciana,	1	1	1	1
Iberville,	1	1	1	1
Bossier,	1	1	1	1
Caldwell,	1	1	1	1
Carroll,	1	1	1	1
Catahoula,	1	1	1	1
Claiborne,	1	1	1	1
De Soto,	1	1	1	1
Jackson,	1	1	1	1
Lafayette,	1	1	1	1
Morehouse,	1	1	1	1
Natchitoches,	1	1	1	1
Ouachita,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Sabine,	1	1	1	1
St Landry,	1	1	1	1
St Martin,	1	1	1	1
St Mary,	1	1	1	1
Tensas,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Total,	15,927	17,425	16,977	15,702

Majorité de Pierce.....1,498

En faisant la part des voix données dans les sept paroisses dont la majorité seule est indiquée plus haut, il est clair que le vote total ne dépasserait guère 33,500 suffrages. En 1848 la Louisiane avait donné 33,387 voix, mais depuis lors la population de la Nouvelle-Orléans seule est plus que celle des paroisses de Rapides, Ouachita et Caddo réunies.

COMITÉ DES ALDERMEN.

Le Comité s'est réuni hier soir à Pleasure accompagné, comme de coutume, de M. Chaffraix.

On lit un mémoire de quatre renfermant une contestation élevé contre la ville au sujet du marché à Pierre Bayou, situé qu'un procès de M. Jackson Mc Lemore, lequel aux travaux des wharfs au pied de la rue St-Joseph.

Le message est référé au comité des rues et débarcadères.

Un mémoire des propriétaires de cette rue pétitionne pour être autorisés à faire un trottoir de briques devant leurs propriétés et sollicitant une distribution de fardeau est référé au comité de finances.

On lit une pétition de Thomas Myers demandant un délai de dix mois pour le paiement de gravier qu'il cerclé de la rue St-Louis, entre Chartres et Bayou Ste Ma dont est accordé.

M. Burke présente une pétition de la Compagnie du Chemin de fer entre Lafayette et le lac Pontchartrain, et présente une résolution pour accorder à cette compagnie un droit de passage dans le rue Jackson. La résolution est adoptée.

Plusieurs autres propositions sont lues et référées à divers comités.

Un message du Conseil des assistants-aldermen appelle l'attention du Conseil des aldermen sur les délais que les mesures votées dans la première de ces assemblées rencontrent dans la seconde. Les assistants-aldermen expriment le désir que le Conseil des aldermen se prononce tout de suite sur certaines ordonnances, soit pour les adopter, soit pour les rejeter ou les modifier.

M. Harris déclare que cette communication est une violation flagrante des égards que se doivent les deux Conseils. Quelques-unes des cinquante offres par les assistants-aldermen ont déjà été rejetées par le Conseil des aldermen. Il propose de déposer la communication sur le bureau. Adopté.

M. Conversegrande, au nom commis de finances, plusieurs rapports qui sont tous adoptés.

M. Burke présente une résolution accompagnée d'un préambule au sujet d'un article du *Diario de la Marina*, considéré comme l'organe des autorités de Cuba, dans lequel le Maire de la Nouvelle-Orléans est accusé de n'avoir point accordé aux détenus de journaux, et qu'en général les autorités de cette ville ont été très sévères envers les amis du général Scott, mais nous nous attendons de sa part à l'exercice discret et réservé du privilège de nomination ainsi qu'à beaucoup de discernement dans le choix d'hommes probes et capables. Les libraires ne nous paraissent pas leur homme s'ils espèrent trouver un instrument dans le futur président. Rompu aux sympathiques intégrité dans une profession où les tentations de s'en écarter sont si fréquentes,—excellent avocat, et conservateur autant que peut le rendre le respect de droit et de la loi,—nous ne craignons pas qu'il favorise des entreprises illégales contre les pays étrangers ni qu'il encourage par popularité factice, il viole aucun principe légal ou constitutionnel de notre gouvernement.

« Jamais jeune homme n'aura eu une plus belle carrière que celle qui s'ouvre devant Franklin Pierce. Appelé aux affaires par le vote presque unanime de son pays, il commencera son terme présidentiel sans aucune entrave politique, sans que lui ait fait contracter ces actes passés et ces sentimens bien connus. Homme nouveau, il n'est point entouré de *clans* et d'amis personnels prêts à faire valoir leurs services comme des titres aux bonnes grâces du président. Il obtiendra donc le gouvernement tout entier, et l'ensemble de ces offres de service qui lient. D'après ce que nous savons de lui, nous croyons qu'il fera un président honorable, intelligent, patriotique, économe et désintéressé, indépendant, magnanime et libéral, vigilant, scrupuleux et industrieux. »

Le portrait, on le voit, est des plus flatteurs, comme nous le disons plus haut. Nous désirons qu'il soit vrai et que l'Union ait en M. Pierce un président sage, prudent et sûr. Ce doit être le vœu de tous les bons citoyens, whigs ou démocrates.

VOTE DE LA LOUISIANE.

Le tableau suivant des suffrages reçus par Scott et Pierce nous paraît assez exact et il est par probable que les chiffres officiels s'en rapprochent de beaucoup. Il y a probablement ça et là quelques faibles erreurs, mais il est évident que la majorité de Pierce sera d'environ 1,400 voix :

Paroisses.	Scott.	Pierce.	Taylor.	Cass.
Ascension,	298	298	289	298
Assomption,	511	502	497	506
Avoyelles,	776	693	717	699
Caddo,	677	1076	1001	1059
Calcasieu,	151	187	187	187
St Bernard,	19	18	18	18
St Charles,	191	191	191	191
St Jacques,	325	325	325	325
St Jean Baptiste,	288	288	288	288
Terre bonne,	198	198	198	198
Vermillion,	161	161	161	161
Carroll,	219	219	219	219
Catahoula,	336	336	336	336
Claiborne,	387	387	387	387
East Baton Rouge,	464	464	464	464
East Feliciana,	562	562	562	562
Franklin,	1	1	1	1
Iberville,	538	538	538	538
Jefferson,	1	1	1	1
Madison,	171	171	171	171
Point Coupée,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Red River,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Washington,	1	1	1	1
West Baton Rouge,	1	1	1	1
West Feliciana,	1	1	1	1
Iberville,	1	1	1	1
Bossier,	1	1	1	1
Caldwell,	1	1	1	1
Carroll,	1	1	1	1
Catahoula,	1	1	1	1
Claiborne,	1	1	1	1
De Soto,	1	1	1	1
Jackson,	1	1	1	1
Lafayette,	1	1	1	1
Morehouse,	1	1	1	1
Natchitoches,	1	1	1	1
Ouachita,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Sabine,	1	1	1	1
St Landry,	1	1	1	1
St Martin,	1	1	1	1
St Mary,	1	1	1	1
Tensas,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Total,	15,927	17,425	16,977	15,702

Majorité de Pierce.....1,498

En faisant la part des voix données dans les sept paroisses dont la majorité seule est indiquée plus haut, il est clair que le vote total ne dépasserait guère 33,500 suffrages. En 1848 la Louisiane avait donné 33,387 voix, mais depuis lors la population de la Nouvelle-Orléans seule est plus que celle des paroisses de Rapides, Ouachita et Caddo réunies.

Le Comité s'est réuni hier soir à Pleasure accompagné, comme de coutume, de M. Chaffraix.

On lit un mémoire de quatre renfermant une contestation élevé contre la ville au sujet du marché à Pierre Bayou, situé qu'un procès de M. Jackson Mc Lemore, lequel aux travaux des wharfs au pied de la rue St-Joseph.

Le message est référé au comité des rues et débarcadères.

Un mémoire des propriétaires de cette rue pétitionne pour être autorisés à faire un trottoir de briques devant leurs propriétés et sollicitant une distribution de fardeau est référé au comité de finances.

On lit une pétition de Thomas Myers demandant un délai de dix mois pour le paiement de gravier qu'il cerclé de la rue St-Louis, entre Chartres et Bayou Ste Ma dont est accordé.

M. Burke présente une pétition de la Compagnie du Chemin de fer entre Lafayette et le lac Pontchartrain, et présente une résolution pour accorder à cette compagnie un droit de passage dans le rue Jackson. La résolution est adoptée.

Plusieurs autres propositions sont lues et référées à divers comités.

Un message du Conseil des assistants-aldermen appelle l'attention du Conseil des aldermen sur les délais que les mesures votées dans la première de ces assemblées rencontrent dans la seconde. Les assistants-aldermen expriment le désir que le Conseil des aldermen se prononce tout de suite sur certaines ordonnances, soit pour les adopter, soit pour les rejeter ou les modifier.

M. Harris déclare que cette communication est une violation flagrante des égards que se doivent les deux Conseils. Quelques-unes des cinquante offres par les assistants-aldermen ont déjà été rejetées par le Conseil des aldermen. Il propose de déposer la communication sur le bureau. Adopté.

M. Conversegrande, au nom commis de finances, plusieurs rapports qui sont tous adoptés.

M. Burke présente une résolution accompagnée d'un préambule au sujet d'un article du *Diario de la Marina*, considéré comme l'organe des autorités de Cuba, dans lequel le Maire de la Nouvelle-Orléans est accusé de n'avoir point accordé aux détenus de journaux, et qu'en général les autorités de cette ville ont été très sévères envers les amis du général Scott, mais nous nous attendons de sa part à l'exercice discret et réservé du privilège de nomination ainsi qu'à beaucoup de discernement dans le choix d'hommes probes et capables. Les libraires ne nous paraissent pas leur homme s'ils espèrent trouver un instrument dans le futur président. Rompu aux sympathiques intégrité dans une profession où les tentations de s'en écarter sont si fréquentes,—excellent avocat, et conservateur autant que peut le rendre le respect de droit et de la loi,—nous ne craignons pas qu'il favorise des entreprises illégales contre les pays étrangers ni qu'il encourage par popularité factice, il viole aucun principe légal ou constitutionnel de notre gouvernement.

« Jamais jeune homme n'aura eu une plus belle carrière que celle qui s'ouvre devant Franklin Pierce. Appelé aux affaires par le vote presque unanime de son pays, il commencera son terme présidentiel sans aucune entrave politique, sans que lui ait fait contracter ces actes passés et ces sentimens bien connus. Homme nouveau, il n'est point entouré de *clans* et d'amis personnels prêts à faire valoir leurs services comme des titres aux bonnes grâces du président. Il obtiendra donc le gouvernement tout entier, et l'ensemble de ces offres de service qui lient. D'après ce que nous savons de lui, nous croyons qu'il fera un président honorable, intelligent, patriotique, économe et désintéressé, indépendant, magnanime et libéral, vigilant, scrupuleux et industrieux. »

Le portrait, on le voit, est des plus flatteurs, comme nous le disons plus haut. Nous désirons qu'il soit vrai et que l'Union ait en M. Pierce un président sage, prudent et sûr. Ce doit être le vœu de tous les bons citoyens, whigs ou démocrates.

VOTE DE LA LOUISIANE.

Le tableau suivant des suffrages reçus par Scott et Pierce nous paraît assez exact et il est par probable que les chiffres officiels s'en rapprochent de beaucoup. Il y a probablement ça et là quelques faibles erreurs, mais il est évident que la majorité de Pierce sera d'environ 1,400 voix :

Paroisses.	Scott.	Pierce.	Taylor.	Cass.
Ascension,	298	298	289	298
Assomption,	511	502	497	506
Avoyelles,	776	693	717	699
Caddo,	677	1076	1001	1059
Calcasieu,	151	187	187	187
St Bernard,	19	18	18	18
St Charles,	191	191	191	191
St Jacques,	325	325	325	325
St Jean Baptiste,	288	288	288	288
Terre bonne,	198	198	198	198
Vermillion,	161	161	161	161
Carroll,	219	219	219	219
Catahoula,	336	336	336	336
Claiborne,	387	387	387	387
East Baton Rouge,	464	464	464	464
East Feliciana,	562	562	562	562
Franklin,	1	1	1	1
Iberville,	538	538	538	538
Jefferson,	1	1	1	1
Madison,	171	171	171	171
Point Coupée,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Red River,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Washington,	1	1	1	1
West Baton Rouge,	1	1	1	1
West Feliciana,	1	1	1	1
Iberville,	1	1	1	1
Bossier,	1	1	1	1
Caldwell,	1	1	1	1
Carroll,	1	1	1	1
Catahoula,	1	1	1	1
Claiborne,	1	1	1	1
De Soto,	1	1	1	1
Jackson,	1	1	1	1
Lafayette,	1	1	1	1
Morehouse,	1	1	1	1
Natchitoches,	1	1	1	1
Ouachita,	1	1	1	1
Rapides,	1	1	1	1
Sabine,	1	1	1	1
St Landry,	1	1	1	1
St Martin,	1	1	1	1
St Mary,	1	1	1	1
Tensas,	1	1	1	1
Union,	1	1	1	1
Total,	15,927	17,425	16,977	15,702

Majorité de Pierce.....1,498

En faisant la part des voix données dans les sept paroisses dont la majorité seule est indiquée plus haut, il est clair que le vote total ne dépasserait guère 33,500 suffrages. En 1848 la Louisiane avait donné 33,387 voix, mais depuis lors la population de la Nouvelle-Orléans seule est plus que celle des paroisses de Rapides, Ouachita et Caddo réunies.

M. Webster et la question des Iles Lobos.—On se rappelle que l'*Evening Post* de New-York avait accusé M. Webster de s'être laissé corrompre dans l'affaire des îles Lobos. L'honorable secrétaire d'Etat a été extrêmement affligé de cette attaque inattendue et il ne paraît encore quelques heures avant de mourir. Le *New-York Times* a déclaré qu'un ami de M. Webster, M. Benson, s'était rendu aux bureaux du *Post* pour donner aux éditeurs toutes les explications nécessaires et leur prouver la malveillante inexactitude de l'accusation. Le *Post* n'a été refusé d'accueillir et de publier ces explications ! C'est ce qu'affirme le *Times*, mais le *Post* répond par l'organe de son éditeur, M. Bryant, qu'il n'a point voulu, en effet, se reprendre lui-même, ce qui est produit au mauvais effet, mais qu'il avait offert à M. Benson l'usage de ses colonnes. Quoiqu'il en soit, voici la lettre que M. Webster a adressée à ce sujet à M. Benson :

MARSHFIELD, jeudi, 30 septembre 1852.

A. M. A. G. Benson,

Monsieur,—J'ai lu la copie de votre lettre à M. Bryant. C'est vraiment une singulière idée que celle qui permet à un homme, convaincu d'avoir délibérément calomnié son prochain, de dire qu'"ayant avoué un tort, il ne pourrait le rétracter sans produire un mauvais effet." Quelle sera la cause de cette excuse au jour du dernier jugement ? Une partie de la presse des Etats-Unis est profondément mercenaire et corrompue.

J'ai l'honneur, etc DANIEL WEBSTER.

Mme Sontag.—Cette célébrante cantatrice est arrivée à Boston le 6 de ce mois, et se disposait à donner son premier concert dans l'Athénée de Nouveau-Monde. Plusieurs sociétés philharmoniques lui ont donné une sérénade dans la soirée.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POPULAIRE

PAR FRÉDÉRIC SOULIÉ,

Terminé par M. LE LAS PEYRAS.

Inauguration de la danse lourde.

(Suite.)

Le ballet commença comme tous les ballets possibles, par des groupes de nymphes et de sylphides, sortant tout à coup de la trappe, au milieu de l'orchestre plaintif qu'une divinité des bois ou de la vente d'eau ; puis vint le tour de la pantomime, explications d'usage, langage télégraphique la partie muette de l'auteur ; enfin, après trois ou quatre actes gâté, il ne fit au grand bonheur-ménage, les figurantes à sourcières, les groupes dégagèrent le sujet de la scène, les nymphes, et les sylphides s'accomplirent :

Lalaïd ! paraît !

Elle avait cependant l'air d'une prodigalisait son costume à gros bleus brodés d'argent, son yeux langoureux, ses vingt ans, et surtout cette grâce que toute femme cherche et que toute femme possède, sans le savoir.

On a naturellement jeté dans le salle un seul applaudissement, le grand événement de Dolet-ces, à la grande stupeur de la danseuse de l'avant-scène, en présence de rat.

Le Jupin donna un pas avec une agilité Gabriel Ribière. Elle est de la force de Mabille de Chicard Ribière. Elle est de la force de Mabille de Chicard Ribière. Elle est de la force de Mabille de Chicard